



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

43 | 2011

L'ordre électoral : savoirs et pratiques

---

### 1848 à Venise : l'imaginaire politique d'une révolution italienne

*1848 in Venice: the political imaginary of an Italian revolution*

*1848 in Venedig : die politische Vorstellungswelt einer italienischen Revolution*

Ivan Brovelli

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4167>

DOI : 10.4000/rh19.4167

ISSN : 1777-5329

#### Éditeur

La Société de 1848

#### Édition imprimée

Date de publication : 13 novembre 2011

Pagination : 135-149

ISSN : 1265-1354

#### Référence électronique

Ivan Brovelli, « 1848 à Venise : l'imaginaire politique d'une révolution italienne », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 10 juillet 2015, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4167> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.4167>

---

Tous droits réservés

IVAN BROVELLI

*1848 à Venise : l'imaginaire politique  
d'une révolution italienne*

Vers la deuxième moitié de l'année 1847, inspiré par la lutte menée à Milan par Carlo Cattaneo<sup>1</sup>, l'avocat Daniele Manin (1804-1857) s'impose à Venise comme le chef de file du mouvement d'indépendance nationale. Conformément au principe du combat dans le strict cadre de la légalité, il s'attache à condamner les iniquités que le royaume de Lombardie-Vénétie fait subir aux populations italiennes. En repréailles d'une pétition adressée à la Congrégation centrale vénète, dans laquelle il demandait, entre autres, que le royaume soit « véritablement national et italien », c'est-à-dire indépendant des ministères viennois, Manin est arrêté le 18 janvier 1848 avec Nicolò Tommaseo, homme de lettres dalmate qui l'avait rejoint dans la lutte politique<sup>2</sup>. Libérés le 17 mars en raison des événements survenus à Vienne, les deux hommes pensent que le moment est venu de provoquer une insurrection. La tension entre les Vénitiens et les autorités autrichiennes est à son comble lorsque le matin du 22 mars, les ouvriers de l'Arsenal de Venise s'insurgent et tuent le commandant militaire Marinovich. Voulant éviter de possibles débordements, Daniele Manin se rend à l'Arsenal pour pacifier les insurgés, à la tête de la Garde civique créée le 18 mars. Dans l'après-midi, à la suite de la reddition des Autrichiens, Manin proclame la République. Déjà Milan s'était révoltée quatre jours auparavant et parvenait à repousser les Autrichiens. Ainsi le 22 mars 1848, lorsque Daniele Manin proclame la République sur la place Saint-Marc, entouré d'une foule enthousiaste, les symboles du passé, de la Révolution française et du *Risorgimento* se croisent en un complexe jeu de miroirs : « Renverser l'ancien gouvernement, cela ne suffit pas ; il faut encore lui en substituer un autre, et pour nous, le meilleur gouvernement me semble la République, car il rappellera nos anciennes gloires et sera amélioré par les libertés modernes. Non pas que nous entendions par là nous séparer de nos autres frères italiens ! Bien au contraire, nous allons former un de ces centres qui serviront à la fusion graduelle, successive,

1. Pour la reconstitution des événements cf. Paul Ginsborg, *Daniele Manin e la rivoluzione veneziana del 1848-49*, (1978), Torino, Einaudi, 2007, p. 77 et sq.

2. *Idem*, p. 80-81.

de notre Italie chérie en un seul tout! Vive donc la République! Vive la liberté! Vive saint Marc!»<sup>3</sup>

Cet extrait final du discours de Daniele Manin décline le *corpus* référentiel de la nouvelle République de Venise : le retour aux sources historiques de l'indépendance vénitienne, l'évocation de la Sérénissime, l'aspiration à un système républicain certes, mais démocratique avant tout, et enfin la dimension nationale envisagée comme une « fusion graduelle » qui traduit ainsi la préférence de Manin pour une solution fédérale. Ces références politiques du *Quarantotto* vénitien sont plus complémentaires que contradictoires, elles sont constitutives de son originalité.

## 22 MARS 1848 : PROCLAMER LA RÉPUBLIQUE OU RESSUSCITER LA SÉRÉNISSIME ?

### *Le mythe de la mort de Venise*<sup>4</sup>

La comparaison de la proclamation de la république de 1848 avec une résurrection de la Sérénissime est naturellement envisagée par une chronique de la *Gazzetta di Venezia* qui rappelle que « le monde, qui appelait encore dernièrement Venise déchue, qui depuis peu commençait à l'appeler ressuscitée, peut à présent la dire sauvée »<sup>5</sup>.

À la veille de 1848, la « mort de Venise » est à la fois une réalité politique et un mythe historiographique et littéraire. La « mort légale » de Venise remonte au 12 mai 1797, lors de l'abdication du doge Ludovico face à l'avancée des troupes françaises. La mise en place d'un nouveau gouvernement municipal démocratique s'accompagne alors d'une irruption de représentations révolutionnaires inspirées par la France. Les arbres de la liberté fleurissent sur la place Saint-Marc et les bonnets phrygiens l'emportent sur les anciens symboles de la Sérénissime, comme le montre l'iconographie de l'époque : le lion de saint Marc est bâillonné, la Liberté, coiffée d'un bonnet phrygien, libère la ville de Venise, l'emblématique devise *Pax tibi Marce evangelista meus* est remplacée par la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité »<sup>6</sup>. La mort même de Venise est figurée par une lithographie en couleur, intitulée *La mort du lion de saint Marc*, l'œuvre se voulant une allégorie de la victoire des troupes françaises sur le gouvernement de la République de Venise<sup>7</sup>. Le

3. Frédérique Planat de La Faye, *Documents et pièces authentiques laissées par Daniel Manin*, Paris, Furne, 1860, volume 1, p. 106.

4. Cf. Christian Del Vento et Xavier Tabet [dir.], *Le mythe de Venise au XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Caen, 19-20 novembre 2004*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, en particulier l'article de Laura Fournier-Finocchiaro, « Daniele Manin et la réflexion sur le destin national de Venise après 1848 », p. 113-126.

5. *Gazzetta di Venezia*, 23 mars 1848.

6. Stefania Moronato et Maurizio Fenzo [dir.], *Il ruggito del Leone. 150 stampe satiriche 1797-1860*, Venezia, Museo Correr, 1982, 46 p.

7. Bib. Musée Correr Venise, *Stampe*, P.D. 81223, anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle, lithographie en couleur, 145×125 cm, 1797.

célèbre lion y figure étendu sur le sol, abattu par le feu d'un canon surmonté d'un coq gaulois triomphant. Mais le traité de Campoformio du 17 octobre 1797, livrant la ville aux Autrichiens, clôt la parenthèse révolutionnaire d'inspiration française.

Le mythe historiographique et littéraire de la mort de Venise tire son origine de l'*Histoire de la République de Venise* de Pierre Daru, parue en 1819<sup>8</sup>. Sans vouloir caricaturer une œuvre qui s'avère plus subtile et ambiguë qu'il n'y paraît, l'idée maîtresse de l'*Histoire* de Daru est que la cité des doges, amollie par de longues années de décadence où le patriciat oisif passe son temps en divertissements multiples, est déjà morte politiquement avant même l'arrivée de Bonaparte dans la ville. Ainsi, la disparition de la cité millénaire ne suscite aucun émoi en Europe; en 1814, les quelques aspirations à la restauration de la Sérénissime restent sans conséquence. Le romantisme européen – Arsène Houssaye, John Ruskin, George Byron, entre autres – vient accentuer cette image décadente et lascive d'une Venise appartenant plutôt au passé qu'à l'avenir. Inversement, à Venise même, cette légende noire engendre, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une historiographie qui s'oppose à ce mythe négatif, en louant au contraire la modération et la sagesse d'un patriciat qui avait assuré la richesse économique et la paix sociale et qui, de ce fait, était apprécié du peuple. Cette historiographie vénitienne vise à réévaluer le passé du gouvernement de la Sérénissime face à la domination autrichienne<sup>9</sup>.

En 1848, le terme de *Risorgimento* possède donc ainsi à Venise un double sens; par delà la dimension nationale, celle du réveil de l'Italie, il désigne ici la « renaissance » de Venise après quatre décennies d'une mort languissante. On ne peut comprendre les événements vénitiens sans tenir compte de cet héritage des représentations de la Sérénissime.

### *Mythes et représentations de la Sérénissime en 1848*

En 1848 le lion ailé de saint Marc, emblème de Venise, devient le symbole de la liberté retrouvée. « Le réveil du lion » est d'ailleurs le titre d'une lithographie satirique de 1848 représentant le fameux lion en train de mordre le postérieur d'un soldat autrichien<sup>10</sup>. Alors qu'en 1797 le lion ailé représentait un ordre révolu, en 1848 il symbolise l'espoir de l'indépendance. La première

8. Xavier Tabet, « Pierre Daru et la vision historique et politique du passé vénitien au XIX<sup>e</sup> siècle en France », in *Le mythe de Venise...*, op. cit., p. 27-46. Cf. également la réédition par Alessandro Fontana et Xavier Tabet de Pierre Daru, *Histoire de la République de Venise*, Bouquins, Paris, Robert Laffont, 2004, 2 volumes.

9. Stuart Wolf, « Il culto del passato : Venezia come mito », in Mario Isnenghi et Stuart Woolf [dir.], *Storia di Venezia. L'Ottocento e il Novecento*, Istituto della Enciclopedia Italiana, Roma, 2002, volume 1, p. 5; dans le même ouvrage cf. Mario Infelise, « Venezia e il suo passato. Storie, miti, "fole" », volume 2, p. 980-981. Du même auteur, « Intorno alla leggenda nera di Venezia nella prima metà dell'Ottocento », in Gino Benzoni et Gaetano Cozzi, *Venezia e l'Austria*, Venezia, Fondazione Cini – Marsilio, 1999, p. 309-321.

10. Stefania Moronato et Maurizio Fenzo [dir.], *Il ruggito del Leone...*, op. cit., illustration de couverture.

affiche du Gouvernement provisoire de la République, rédigée par Manin en personne et qui appelle au calme, porte sur son en-tête le lion de saint Marc après plus de cinquante ans d'absence<sup>11</sup>. La *Gazzetta di Venezia* exhibe à partir du 22 mars 1848 le lion de saint Marc avec au fond une forteresse sur laquelle flotte un drapeau, symbole de la terre ferme. Alors que la guerre s'intensifie à partir du 29 janvier 1849, et conformément à la tradition, le lion tient désormais entre ses pattes non seulement le Livre, mais également une épée<sup>12</sup> pour souligner l'effort de guerre qui aboutira à la proclamation de la résistance à tout prix au mois d'avril 1849. Vers la fin du mois de mars, Manin reçoit une lettre signée d'un «vétéran» de la Sérénissime expliquant qu'il faut scrupuleusement appliquer les canons héraldiques dans la représentation du lion de saint Marc, car celle-ci est des plus fantaisistes. Bien qu'isolée, cette lettre s'inscrit dans un courant de restauration de la symbolique républicaine propre à Venise<sup>13</sup>. En 1848, le lion est donc un symbole politique identitaire, utilisé pour susciter l'adhésion du peuple vénitien dans un sursaut de patriotisme local. Or le symbole de saint Marc n'évoque pas seulement la cité de Venise, mais également son ancien empire. Aussi le drapeau de Venise se doit-il d'être un appel aux anciennes possessions adriatiques pour qu'elles se joignent à l'ancienne Dominante dans son combat pour la liberté. Cette idée de soulèvement des territoires de l'ancienne Sérénissime est l'aboutissement ultime de la «résurrection» de Venise : non seulement la ville renaît de ses cendres, mais l'empire est prêt à ressurgir, fondé cette fois-ci non plus sur la domination d'une cité, mais sur la lutte commune pour la liberté des peuples. L'idée d'une «Sérénissime des peuples libres», si nous pouvons l'appeler ainsi, s'éloigne singulièrement du projet unitaire du *Risorgimento*; elle est très clairement exposée dans un appel du 12 mai 1848, signé Carlo Rampazzi, destiné aux citoyens dalmates invités à se rallier au drapeau de Venise : «Chaque fois que la République de Venise vous a appelés, vous avez été prêts à la défendre, valeureux, victorieux ; il suffit de rappeler le nom de saint Marc aux Dalmates, et les voilà qui s'arment, se défendent ; leur sang est pour la République de Venise, pour l'État vénète ; aux armes, aux armes, glorieux et affectueux Dalmates ! Les Vénètes ont besoin de votre courage : c'est saint Marc qui vous rappelle !»<sup>14</sup>

Cristina di Belgioioso – qui écrit depuis Paris son récit des événements vénitiens grâce aux témoignages directs des émissaires de Venise Angelo Toffoli et Nicolò Tommaseo – fournit un éclairage supplémentaire. La rumeur

11. D'après Frédérique Planat de La Faye, *Documents...*, *op. cit.*, volume 1, p. 109 n.

12. *Gazzetta di Venezia*, du 29 janvier 1849 *et sq.*

13. Bib. Musée Correr Venise, *Ms Manin*, 3201.

14. "In ogni tempo che la Veneta Repubblica vi ha chiamati, siete stati pronti a difenderla, valorosi, vittoriosi, ai Dalmati basta ricordare San Marco si armano, si difendono, il loro sangue è per la Repubblica Veneta, pel veneto Stato, all'armi, all'armi, gloriosi affettuosi Dalmati ; i Veneti abbisognano del vostro valore : è S. Marco che vi richiama" ; *Raccolta per ordine cronologico di tutti gli atti, decreti, nomine, ecc. del governo provvisorio di Venezia, nonché scritti, avvisi, desideri, ecc. di cittadini*, Venezia, Tipografia Andreola, 1848-1849, que nous nommerons à présent *Raccolta Andreola*, volume 2, p. 85-86.

selon laquelle Venise cherche à rétablir son contrôle sur l'Adriatique, notamment sur les îles ioniennes, est particulièrement tenace, elle est relayée par les détracteurs de la République de Manin, notamment en Piémont et en Lombardie<sup>15</sup>. Enfin, dans de nombreux textes et caricatures, le lion ailé participe aux métaphores guerrières illustrant le combat de Venise contre l'Autriche, retrouvant ainsi son rôle de totem lagunaire<sup>16</sup>.

Dans ce mouvement de retour aux fondements symboliques de la cité, la figure du doge ressurgit inévitablement. Manin dernier doge ? À l'origine de cette comparaison, bien réelle en 1848, il y a le hasard, ou plutôt l'ironie de l'Histoire : le dernier doge, destitué en 1797 par Bonaparte, s'appelait Ludovico Manin. Venise meurt et renaît donc sous un Manin. Les poètes et les journalistes jouent de cette homonymie pour montrer la prédestination de Venise à renaître<sup>17</sup>. Toutefois, la figure de Manin est plus volontiers associée à celle du père. De nombreuses lettres adressées à Manin par des Vénitiens commencent par « Padre ». Paul Ginsborg rappelle que Domenico Corrao, chef de la faction des *Nicolotti* (les habitants du quartier de San Nicolò) s'adresse à l'avocat en commençant par « Notre cher père Manin » dans une lettre du mois de juin<sup>18</sup>. Manin se présente volontiers comme « ami », aussi le premier texte qu'il fait afficher dans Venise le soir du 22 mars est-il signé « votre ami Manin »<sup>19</sup>. Ce lien privilégié entre le chef et son peuple tient pour beaucoup à l'attitude de Manin, qui s'exprime volontiers en vénitien lorsqu'il s'adresse à la foule, rompant ainsi la distance entre le bourgeois et l'ouvrier, entre le chef politique et le citoyen. Sur la place Saint-Marc, il apprécie particulièrement les mots simples, les questions auxquelles la foule peut répondre – toujours en vénitien – dans un registre émotionnel, surtout lorsqu'il lance des appels au calme<sup>20</sup>.

Mais Manin se sent-il pour autant un nouveau doge ? Dans ses notes d'exil, à Paris, il revient sur cette comparaison en des termes on ne peut plus clairs, malgré le style télégraphique de ses remarques : « Doge de Venise. Mon ambition visait beaucoup plus haut : j'ose à peine l'avouer. Washington »<sup>21</sup>. Le

15. Cristina di Belgioioso, *Capi e popolo. Il Quarantotto a Venezia*, Santa Maria Capua Vetere (CE), Spartaco, 2005, p. 62.

16. *Raccolta Andreola*, principalement volume 1, p. 69, 84, 141, 485, 536-538. Pour une lecture critique, cf. Irene Schrattecker, « Il potere delle immagini. Gli inni patriottici, i canti popolari e le stampe della rivoluzione del 1848 », in Gino Benzoni et Gaetano Cozzi [dir.], *Venezia e l'Australia*, Venezia, Marsilio, 1999, p. 451-474. Pour l'iconographie révolutionnaire, cf. Philippe Kaenel [dir.], *Les Révolutions de 1848 : l'Europe des images*, Paris, Assemblée nationale, tome 2, 221 p.

17. *Raccolta Andreola*, volume 1, p. 69, poème signé « l'Avvocato I. A. », intitulé *A Venezia*. Il n'y a pas de lien de parenté entre le doge Ludovico Manin et l'avocat vénitien. Son grand-père paternel juif changeait son nom de Medina en Manin lorsqu'il se convertit au christianisme, prenant ainsi le nom de la famille aristocratique dont il était le protégé.

18. Paul Ginsborg, *Daniele Manin...*, *op. cit.*, p. 98.

19. Frédérique Planat de La Faye, *Documents...*, *op. cit.*, volume 1, p. 109.

20. Bib. Musée Correr de Venise, *Diario Cicogna*, 2847, n. 253.

21. *Idem*, *Ms. Manin (Pellegrini)*, b. XX/11.

doge incarne certes la Venise historique, mais Washington représente le chef démocrate par excellence, un idéal davantage conforme au projet politique de Manin qui n'est pas une « restauration républicaine », mais l'instauration d'une démocratie à Venise et dans l'ensemble de l'Italie. Jamais Manin, dans son exercice du pouvoir, ne réactive la symbolique ducale.

La troisième figure traditionnelle employée en 1848 est celle de la Vierge Marie. Traditionnellement les Vénitiens ont une dévotion particulière pour la *Madonna Nicopeia* (du grec *nikopoia*, « qui conduit à la victoire »). Une chapelle à droite de l'autel principal de la basilique de Saint-Marc est dédiée à cette icône récupérée lors de la quatrième croisade. La résurgence du culte marial en 1848 n'est pas seulement liée à la tradition populaire, il faut l'associer également à l'élan néo-guelfe suscité par l'élection de Pie IX en 1846. Dans un pays profondément catholique, on comprend mieux la charge émotionnelle et le pouvoir de cohésion que peut avoir un culte religieux revêtu d'une symbolique patriotique<sup>22</sup>. Il n'est donc pas étonnant que le peuple vénitien ait cru à deux reprises, en 1848, à l'intervention de la Vierge pour le protéger. Comme tous les ans, le 18 mars 1848 la Madone est exposée dans la basilique de Saint-Marc, dans l'attente de la célébration, une semaine plus tard, de la fondation de la ville de Venise. Or ce jour-là, les soldats autrichiens tirent sur la foule sans tuer personne et l'on crie donc au miracle. De même le 22 mars, lors de la proclamation de la République par Manin, on attribue à la Vierge le fait que les Autrichiens se soient rendus sans coup férir. Une chanson répétait d'ailleurs « Vive Venise/Vive la liberté/Vive la Vierge Marie/Qui t'a libérée »<sup>23</sup>. La proximité avec la fête de l'Annonciation, célébrée le 25 mars, vient accentuer cette croyance que la *Gazzetta di Venezia* du 26 mars 1848 contribue à relayer, en rapportant également que pendant trois jours la basilique de Saint-Marc a été envahie par une foule de personnes de classes, de religions et d'âges différents, venue prier la Vierge pour l'heureuse issue des événements et crier au miracle<sup>24</sup>. Le patriarche Jacopo Monico, lui-même, avant que ne soit proclamée la République, place les événements du 17 au 21 mars sous les auspices de la Sainte Vierge, redonnant toute sa valeur symbolique à l'antique figure mariale<sup>25</sup>. Cette dévotion est également entretenue par les autorités civiles au printemps 1849, lorsque la résistance de la ville au siège autrichien devient plus pesante. Manin intervient en effet pour que la Madone soit toujours exposée dans la basilique en tant que Madone

22. Sur la place de la religion en 1848 à Venise cf. Ivan Brovelli, « Rivoluzione e religione nel Quarantotto veneziano (1848-1851) », *Studi veneziani*, N.S. XLV, 2003, p. 141-161.

23. Citée dans Piero Brunello, « Miracoli e colpi di scena », postface de Cristina Belgioioso, *Capi e popolo...*, *op. cit.*, p. 151.

24. *Raccolta Andreola*, volume 1, p. 149-150.

25. *Idem.*, volume 1, p. 32. Cf. également Piero Brunello, « Autriaci a Venezia », in Stefano Petrun-garo, *Fratelli di chi. Libertà, uguaglianza e guerra nel Quarantotto asburgico*, Santa Maria Capua Vetere (CE), Spartaco, 2008, p. 18 et sq.

*Nicopeia* au vrai sens du terme, celle qui conduit à la victoire. Parallèlement, les nouvelles venues de France redonnent vie au répertoire symbolique révolutionnaire.

## LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA SECONDE RÉPUBLIQUE : ILLUSIONS ET DÉSILLUSIONS D'UN MODÈLE POLITIQUE

### *Dans le sillage de Février ?*

La composition du Gouvernement provisoire paraît le 23 mars 1848 dans un supplément de la *Gazzetta di Venezia*. Le nom d'Angelo Toffoli, ouvrier, ministre sans portefeuille, n'est pas sans rappeler celui d'Alexandre Martin, *alias* Albert dans le Gouvernement provisoire de la République française. Daniele Manin est d'ailleurs très explicite à ce sujet : « Toffoli pour son influence sur les classes inférieures et pour sa signification démocratique et par imitation française »<sup>26</sup>.

Mais Toffoli n'est pas un ouvrier, il est propriétaire d'un atelier de couture à Venise, bénéficiant d'une certaine aisance qui lui permit d'aider financièrement la famille de Manin lorsque celui-ci était en prison<sup>27</sup>. Dès le 23 mars, Isacco Pesaro Maurogonato<sup>28</sup>, une des figures importantes du *Quarantotto* vénitien, dans une lettre à Nicolò Tommaseo, précise ce qui distingue la « révolution sociale » française de 1848, menée par « les ouvriers et le peuple » de celle de Venise, « révolution politique » faite « par la classe intelligente », la bourgeoisie<sup>29</sup>. À Venise, le droit au travail est des plus critiqué par les dirigeants principalement issus de la bourgeoisie commerçante ou d'affaires. Manin, par exemple, est conforté dans sa méfiance des ateliers nationaux par les événements parisiens de Juin<sup>30</sup>.

En revanche, Venise s'inspire de la France pour promouvoir la liberté de culte, la liberté de la presse et le suffrage universel masculin. Les symboles républicains français côtoient les symboles vénitiens lors des cérémonies officielles, comme le 11 septembre 1848 lors de la revue des troupes de la Garde nationale sur la place Saint-Marc, où la *Marseillaise* est chantée et perçue comme l'emblème de la fraternité qui lie Venise à la nation française<sup>31</sup>. Le 25 mars, Gustavo Modena prend la défense de la République, non pas celle de la Sérénissime, mais bien la République française de 1792. Il s'attache

26. Paul Ginsborg, *Daniele Manin...*, *op. cit.*, p. 124.

27. Piero Brunello, « Miracoli... », *op. cit.*, p. 118-119.

28. Cf. la biographie inachevée de Ernesto et Alberta Padova, *Ritratto di Isacco (1817-1892). Daniele Manin lo chiamava il Mago*, (1994), Verona, Novacharta, 2004, 89 p.

29. Lettre de Isacco Pesaro Maurogonato à Nicolò Tommaseo, 23 mars 1848, in Piero Brunello, *Voci per un dizionario del Quarantotto. Venezia e Mestre, marzo 1848-agosto 1849*, Venezia, Comune di Venezia, 1999, p. 296. Cf. aussi Piero Brunello, « Miracoli... », *op. cit.*, p. 19.

30. Sur la question sociale cf. Adolfo Bernardello, « La paura del comunismo e dei tumulti popolari a Venezia e nelle provincie venete nel 1848-49 », in *Nuova rivista storica*, janvier-avril 1970, p. 50-113.

31. *Gazzetta di Venezia*, 11 septembre 1848.

à démentir la rhétorique réactionnaire des monarchies et de l'Église, selon laquelle le mot de république serait synonyme « d'anarchie, de terreur, de boucherie, de pillage, de guillotine en permanence, de profanation d'autels, d'athéisme et de chaos »<sup>32</sup>. À ses yeux, la République reste, malgré les excès du passé, celle des Droits de l'Homme et du progrès. La devise de la République française semble être, pour certains, l'expression républicaine idéale de la nouvelle Venise. Luca Lazaneo publie le 12 avril 1848 un long texte en faveur de la liberté de presse et répète la devise « Libertà, Uguaglianza e Fraternità »<sup>33</sup>. Toujours au mois d'avril est publiée une *Marseillaise italianisée*, qui ne se veut pas une traduction, mais la création d'une nouvelle *Marseillaise*. Le chant français devient ainsi une source d'inspiration et de réinvention<sup>34</sup>.

### *La Révolution française en héritage : fantasmes et embarras diplomatiques*

Lorsque la République revient en France en 1848, dans une Europe redessinée par les restaurations, les fantômes du passé ressurgissent et inquiètent les monarchies. C'est pourquoi Lamartine, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire de la nouvelle République, rédige un texte visant à rassurer les pays voisins. Ce manifeste aux puissances européennes, paru le 4 mars 1848, répudie clairement le messianisme révolutionnaire : « Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix ». Tenu d'apaiser les appréhensions des chancelleries sans brusquer les révolutionnaires parisiens, Lamartine reconnaît *de facto* les traités de 1815 qu'il condamne formellement *de jure*; en d'autres termes, la France reconnaît les frontières issues du Congrès de Vienne et son révisionnisme de principe n'envisage que le recours à la diplomatie. Profondément éprise de paix, la France se déclare néanmoins disposée à se battre si elle y est « contrainte ou menacée » ou si l'Autriche prétend écraser sur ses frontières les mouvements libéraux et nationaux d'Italie et de Suisse. En ne souhaitant que le « prosélytisme de l'estime et de la sympathie », le manifeste atteint son but essentiel : gagner les bonnes grâces de Londres. L'entente étroite avec le Royaume-Uni est, pour Lamartine et ses successeurs, la condition du maintien de la paix. Enfin, à l'intérieur même du gouvernement, Lamartine clarifie la position de la France face aux fervents partisans de la « croisade des peuples », tels Ledru-Rollin et Louis Blanc<sup>35</sup>.

Toutefois le manifeste du 4 mars donne un grand espoir aux Italiens, dans la mesure où la France se déclare alliée des patriotes italiens en lutte contre l'Autriche, et Manin en profite pour demander une reconnaissance officielle

32. *Raccolta Andreola*, volume 1, p. 136-139. Le 29 mars, le célèbre acteur Gustavo Modena (1803-1861) publiera un appel à la modération, s'opposant à toute « subversion sociale », cf. Paul Ginsborg, *Daniele Manin...*, *op. cit.*, p. 126.

33. *Idem*, volume 1, p. 513-516.

34. *Idem*, volume 1, p. 342-343, chant daté du 3 avril 1848.

35. Sur le manifeste de Lamartine, cf. Jean Sigmann, 1848. *Les révolutions romantiques et démocratiques en Europe*, Paris, Calmann-Lévy, 1970, p. 232 et Frédérique Planat de La Faye, *Documents...*, *op. cit.*, volume 1, p. 84.

de la République de Venise par le gouvernement français, indépendamment de toute alliance militaire. Il peut compter sur l'aide du consul de France à Venise Limperani qui, dans une lettre à Lamartine datée du mois d'avril, fait remarquer au ministre que la République de Venise est le seul État d'Italie à avoir suivi l'exemple français et qu'en se détachant des anciennes traditions, il a opté pour des institutions démocratiques<sup>36</sup>. À côté des requêtes adressées au consul, de nombreux courriers sont également envoyés à Lamartine par Manin ou Tommaseo : tous, durant les deux premiers mois succédant au 22 mars, ne demandent qu'une reconnaissance officielle ou du moins de fait, à l'exemple de la Confédération helvétique. « La France pouvait nous assister moralement en nous reconnaissant comme gouvernement de fait », écrit Manin en exil<sup>37</sup>. La reconnaissance politique est considérée par Manin comme une force morale inscrivant Venise et la France dans un même combat idéologique en faveur de la démocratie et de la liberté des peuples. L'idée que Venise et la France soient sur un pied d'égalité dans leur essence républicaine et démocratique est confirmée par une lettre de Manin à Bastide, lettre de la dernière chance où l'on perçoit que Manin perd cependant tout espoir d'un soutien français : « Ce n'est pas le président de la petite République de Venise qui le demande au ministre de la puissante République française, c'est le *citoyen* qui le demande au *citoyen*, l'honnête homme à l'honnête homme »<sup>38</sup>. Mais la France ne souhaitant pas reconnaître officiellement la République de Venise, la situation en reste à la simple déclaration d'amitié envoyée par Lamartine à Tommaseo et publiée dans la *Gazzetta di Venezia*<sup>39</sup>. Le *statu quo* s'explique par les implications diplomatiques et militaires qu'une telle déclaration pourrait engendrer.

En effet, au fur et à mesure que les Piémontais s'affirment comme les chefs de file de l'indépendance nationale, le célèbre adage de Charles-Albert, « l'Italia farà da sè » (l'Italie fera d'elle-même), devient l'emblème du refus de l'ingérence étrangère. Guerre de libération nationale, le *Risorgimento* ne peut accepter l'intervention d'un pays étranger, quel qu'il soit, d'autant plus que le Piémont monarchique voit d'un mauvais œil la propagation du modèle républicain. Ainsi, jusqu'à l'armistice de Salasco du 9 août 1848, qui voit la défaite des armées piémontaises, la presse vénitienne foisonne d'articles condamnant les velléités d'imitation de la France et les demandes d'intervention en Italie, autant de questions au cœur du débat entre monarchistes pro-piémontais et républicains pro-français. La *Gazzetta* du 3 avril publie par exemple deux lettres de Vincenzo Gioberti, dans lesquelles il invite les Italiens à s'écarter de la voie choisie par la France et à reconnaître la spécifi-

36. Frédérique Planat de La Faye, *Documents...*, *op. cit.*, volume 1, p. 190, lettre du 12 avril 1848.

37. *Idem*, volume 1, p. 200, phrase citée en exergue du chapitre.

38. *Idem*, volume 1, p. 481, lettre du 29 octobre 1848; italiques dans le texte.

39. *Raccolta Andreola*, volume 1, p. 710, article paru le 25 avril 1848.

cité de l'Italie<sup>40</sup>. La note au poème intitulé *Dehors l'étranger* de Giovanni Prati est explicite à cet égard : « Non seulement l'Autrichien, mais tout étranger, même s'il devait être le pays le plus fort et le plus civilisé du monde ». À ses yeux, même si la France est un pays ami, elle n'en demeure pas moins un pays étranger, qui ne peut donc contribuer à un mouvement dont l'objectif est la libération de l'Italie<sup>41</sup>.

Mais la question de l'appui militaire français refait surface après l'armistice de Salasco. Dans la nuit du 11 au 12 août, Manin décide d'envoyer un émissaire à Paris. Le choix se porte sur Tommaseo, qui y avait vécu en exil de 1833 à 1839 et rencontré alors Lamartine et Georges Sand. L'espoir suscité par une éventuelle intervention française est particulièrement sensible aux mois d'août et de septembre et les émissions monétaires semblent également aller dans ce sens. Au mois d'août apparaissent en effet les pièces de 5 et 20 lires qui, au revers, présentent la devise « Alliance des peuples libres », sorte d'appel aux peuples libres à s'unir. L'appel à la France y est implicite ; par son gouvernement démocratique et la portée universelle des idéaux de 1789, elle constitue le premier des peuples libres. Dans la deuxième moitié du mois d'août, le Vénitien Antonio Bevilacqua Lazise diffuse un texte en faveur de l'intervention française, suivi d'une pétition d'un millier de signatures. Son argumentation souligne le paradoxe du recours à une nation étrangère pour libérer le pays d'un autre pays étranger, mais remarque que la France est le berceau des libertés et la meilleure garante des principes démocratiques et républicains<sup>42</sup>. Plus intéressant est l'appel lancé aux Français d'Italie par les vétérans des troupes napoléoniennes. De nombreux volontaires français sont partis en effet en Italie du Nord pour aider les patriotes italiens, notamment dans le cadre de la Légion Franco-italienne<sup>43</sup>. Dans ce texte du mois d'août 1848, où raisonne la phrase « la Grande nation ne ment pas », les vétérans se veulent les garants des principes démocratiques et de la mémoire révolutionnaire et appellent les jeunes volontaires français à en faire autant en Italie<sup>44</sup>.

Il apparaît clairement que pour les partisans italiens de la solution française, la France républicaine ne doit pas s'écarter de son modèle historique. Leur discours politique s'alimente du mythe et non de la réalité politique, sans doute parce qu'il autorise l'espoir et le rêve. Finalement, la France envoie quatre navires de guerre au mois d'août dans la lagune, mais lors d'un vote au conseil des ministres, au début du mois de septembre, la majorité s'exprime

40. *Idem*, volume 1, p. 337-342, lettres des 25 et 26 février 1848 adressées à Massari, futur chef du mouvement révolutionnaire de Florence.

41. *Idem*, volume 2, p. 235-236, poème paru le 2 juin 1848.

42. *Idem*, volume 3, p. 253-259.

43. Cf. Anne-Claire Ignace, « I volontari francesi. Le ambiguità della fratellanza franco-italiana », in Stefano Petrungero, *Fratelli di chi...*, *op. cit.*, p. 91-101.

44. *Raccolta Andreola*, volume 3, p. 432. Texte du 31 août 1848.

contre l'intervention militaire, privilégiant la solution diplomatique qui a le soutien de l'Angleterre<sup>45</sup>.

## 1848 : ENTRE TRADITION ET SYNCRÉTISME

### *Cohésion religieuse et cohésion nationale*

Dans un pays divisé en plusieurs entités politiques, sous influence étrangère et où les cultures, les langues et les traditions diffèrent énormément, la religion catholique constitue un dénominateur commun. Ainsi, l'idée de constituer l'unité italienne autour de la religion catholique fait-elle rapidement son chemin. Le texte fondateur de ce courant de pensée est celui de Vincenzo Gioberti, *Del primato morale e civile degli Italiani*, publié en 1843. Cet ouvrage devient un véritable manifeste des thèses néo-guelfes. Gioberti élabore une conception historique de la nation italienne incarnée successivement par la puissance de la Rome antique, la liberté de l'Italie des communes médiévales, le prestige de la Rome pontificale et enfin les combats contre les étrangers. Dans le *Primato*, il insiste plus particulièrement sur la prédominance de la civilisation italienne face à ses rivales européennes. Le projet unitaire des néo-guelfes est de former une confédération des États italiens, autonomes mais unis sous la présidence du Souverain Pontife, à la condition que le pape accepte la modernisation constitutionnelle dans ses États et l'engagement dans la lutte contre les Autrichiens<sup>46</sup>. L'espoir des néo-guelfes se réveille d'une manière on ne peut plus éclatante quand, entre le 16 et le 17 juin 1846, le cardinal Giovanni-Maria Mastai Ferretti devient pape sous le nom de Pie IX. Très rapidement, grâce aux séries de réformes qu'il accorde aux États pontificaux, celui qui allait être immédiatement surnommé le pape libéral enflamme les esprits des patriotes italiens, qui font du cri « Vive Pie IX ! » l'emblème même du mouvement unitaire. Dans une lettre du 19 avril 1848, Tommaseo écrit à Manin qu'il faut opposer Pie IX et la France à Charles-Albert, révélant ainsi son espoir de voir une vraie offensive de l'armée pontificale contre les troupes autrichiennes<sup>47</sup>.

Le mythe de la croisade néo-guelfe de Pie IX tire parti de l'ambiguïté de la bénédiction papale sur l'Italie prononcée le 10 février 1848 : si l'Italie est bénie, l'Autriche est forcément maudite, la lutte pour l'indépendance devient

45. Pour le récit des événements, cf. Paul, Ginsborg *Daniele Manin...*, *op. cit.*, p. 167-170 et 289-337, et Ferdinand Boyer, *La Seconde République et Charles-Albert en 1848*, Paris, Ed. A. Pedone, 1967, 348 p., pour une analyse des relations diplomatiques de la Seconde République avec la péninsule italienne.

46. Vincenzo Gioberti, *Del primato morale e civile degli italiani*, (1843), Milano, Bocca, 1938, 2 volumes. Pour une analyse du néoguelfisme cf. Giorgio Rumi, *Gioberti, L'identità italiana*, Bologna, Il Mulino, 1999, 111 p.

47. Giovanni Gambarin, « La politica papale di Nicolò Tommaseo negli anni 1848-49 », *Archivio storico per la Dalmazia*, volume XXII, 1937, p. 371.

alors une guerre sainte<sup>48</sup>. Nicolò Tommaseo attribue au général Durando et à Massimo d'Azeglio l'origine de l'emploi du terme de croisade en avril 1848<sup>49</sup>. Ce terme rencontre un grand succès à Venise, et grâce à l'éloquence de prédicateurs capucins comme Ugo Bassi<sup>50</sup>, Alessandro Gavazzi ou le père Tornielli<sup>51</sup>, la croisade rassemble de nombreux volontaires. Une étude des corps croisés vénitiens reste à faire : ils sont composés essentiellement de jeunes gens, entre 17 et 25 ans, et quelques femmes y participent. La femme en est toujours le porte-drapeau, affichant ainsi les trois couleurs nationales avec, sur le blanc, la surimpression d'une croix ou la devise « Dieu le veut ! », référence à la première croisade. Les croisés interviennent pour la première fois dans la défense de la ville de Palmanova au début du mois d'avril et cette expédition porte rapidement le nom de Première croisade. Comme au Moyen Age, les croisés portent une croix sur la poitrine. En Vénétie, jamais un corps militaire n'a suscité autant d'adhésions de la part de volontaires et même après la déclaration papale du 29 avril 1848, les corps croisés continuent de s'appeler ainsi et se battent pour la défense de la ville jusqu'à la reddition en août 1849.

La croisade de 1848 se présente comme une lutte de la civilisation contre la barbarie. Les croisés se considèrent comme les représentants de la civilisation latine et de la liberté. L'Autrichien est le barbare esclavagiste, réactionnaire, ennemi des peuples libres. Le Moyen Age demeure une source d'inspiration pour les patriotes italiens en 1848, trait caractéristique d'une révolution romantique. Le serment de Pontida qui donne naissance à la Ligue lombarde, le 7 avril 1167, est le meilleur exemple d'événement historique réinvesti d'une dimension nationaliste au XIX<sup>e</sup> siècle. Interprété par la littérature romantique comme un sursaut national avant l'heure, le serment de Pontida est déjà en 1848 un des piliers de la mythologie nationale, en Lombardie bien sûr, mais également en Vénétie. À Pontida est organisée une commémoration néo-guelfe où les effigies de Pie IX et d'Alexandre III, le pape qui avait béni la Ligue lombarde, sont exposées pour l'occasion, soulignant ainsi la cohésion des Italiens autour du pape contre l'empire germanique, dont l'esprit est incarné en 1848 sous les traits de l'Autriche<sup>52</sup>. La croisade s'insère dans cet ensemble référentiel qui constitue le trait fondamental de la « révolution italienne ».

Face aux pressions des patriotes italiens, Pie IX, prisonnier de son propre mythe, est contraint de s'exprimer clairement sur le sujet : or, dans son dis-

48. Enrico Francia, « Papa », in Alberto-Mario Banti et alii [dir.], *Atlante culturale...*, op. cit., p. 231-234.

49. Nicolò Tommaseo, *Venezia negli anni 1848-49*, Firenze, Le Monnier, volume 1, p. 203.

50. Cf. Umberto Beseghi, *Ugo Bassi : I. L'apostolo*, Parme, Donati, 1939, 367 p. et *II. Martire*, Parme, Donati, 1940, 306 p. ; Arrigo Petacco, *Viva Gesù, viva Maria, viva l'Italia : Ugo Bassi, il cappellano di Garibaldi*, Rome, Nuove edizioni del gallo, 1990, 145 p.

51. Antonio da Carmignano, « Padre Antonio Tornielli e altri cappuccini veneti durante i fatti del 1848-1849 », *Ateneo Veneto*, volume VI, 1968, p. 3-57.

52. Piero Brunello, « Pontida », in Mario Isnenghi [dir.], *I luoghi della memoria. Simboli e miti dell'Italia unita*, Roma-Bari, Laterza, 1996, p. 17-28.

cours du 29 avril 1848, il annonce qu'il ne mènera aucune guerre contre l'Autriche<sup>53</sup>. En Vénétie, la déclaration de Pie IX ne suscite pas de grande réaction et pendant quelques mois encore, le mythe résiste à la réalité. Ce n'est qu'après la fuite du Saint-Père à Gaète, le 24 novembre 1848, que l'état de grâce cesse brutalement. Si jusqu'en novembre 1848 la littérature à la gloire de Pie IX, l'homme qui a racheté l'Italie, est abondante, on condamne ensuite la volte-face d'un homme apeuré qui a rejoint les forces réactionnaires. Les auteurs vénitiens rendent les proches conseillers du pape responsables de sa conduite et de sa trahison des principes nationaux et démocratiques<sup>54</sup>. Lors de la mise à sac du palais Querini Stampalia, résidence patriarcale, le 3 août 1849, le peuple vandalise les portraits de Pie IX, brisant ainsi symboliquement le rêve néo-guelphe.

### *La recherche d'une continuité historique*

Soulignons-le, la révolution italienne de 1848 s'oppose clairement à l'état d'esprit de 1789 : *Risorgimento* signifie re-naissance, il s'agit de renouer avec la grandeur du génie italique de l'époque moderne ou de l'Antiquité. 1848 ne se veut pas une rupture, il s'inscrit au contraire dans une continuité historique forte<sup>55</sup>.

L'historien Furio Diaz parle d'une véritable incompréhension de la Révolution française par les hommes du *Risorgimento*, une incompréhension héritée de l'expérience des républiques jacobines des années 1797-1799. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie italienne de la Révolution ne retient que le régicide et la Terreur. Un penseur comme Vincenzo Cuoco reproche par exemple à la Révolution de 1789 d'être une construction de concepts abstraits, contraires aux lois naturelles, sans profondeur temporelle, en d'autres termes sans racines<sup>56</sup>. À Venise, Antonio Alchini publie le 30 avril 1848 une prière à saint Marc, dans laquelle il évoque l'outrage et l'échec de 1797 : les libertés nouvelles ne peuvent s'établir à Venise que si elles respectent l'ordre naturel et historique de la cité lagunaire<sup>57</sup>. Selon l'auteur, les mots d'égalité et de liberté étaient ceux de Robespierre et donc de la Terreur, alors que 1848 se fait contre les principes de 1789, en s'appuyant sur ceux du Christ qui transcendent la révolution elle-même, puisque millénaires.

53. *Gazzetta di Venezia*, 6 mai 1848, pour l'intégralité du discours. Pour une analyse du courant néo-guelphe en Italie cf. Enrico Francia, « Papa », in Alberto-Mario Banti, Antonio Chiavistelli, Luca Mannori et Marco Meriggi [dir.], *Atlante culturale del Risorgimento. Lessico del linguaggio politico dal Settecento all'Unità*, Roma-Bari, Laterza, 2011, p. 222-236.

54. *Raccolta Andreola*, volume 5, p. 521-523, texte du 22 janvier 1849 sur Pie IX, intitulé « Venezia e Pio IX ».

55. Sur la perception de la Révolution française en Italie cf. Bronislaw Baczko, « Mythes et représentations de la Révolution française », in Renzo Zorzi [dir.], *L'eredità dell'Ottantanove e l'Italia*, Firenze, L. S. Olschki, 1992, p. 42 et « Le calendrier républicain », in Pierre Nora [dir.], *Les Lieux de mémoire, la République, la Nation, les France*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1997, volume 1, p. 67-106.

56. Furio Diaz, *L'incomprensione italiana della Rivoluzione francese. Dagli inizi ai primi del Novecento*, Torino, Bollati Boringhieri, 1989, p. 17-18.

57. *Raccolta Andreola*, volume 1, p. 768-769.

La méfiance vis-à-vis du modèle français se lit également dans la pensée de Giuseppe Mazzini. S'il reconnaît à la Révolution française le mérite d'avoir réalisé la conquête des libertés individuelles et le triomphe du droit, il estime qu'à l'ère des droits de l'Homme doit succéder l'ère des devoirs, fondements de la vie en société. Sa position n'est guère éloignée toutefois de celle des thermidoriens qui, dans la Constitution de l'an III, avaient fait suivre la déclaration des droits de l'Homme par une déclaration de ses devoirs<sup>58</sup>. La pensée mazzinienne traduit donc tout particulièrement cette originalité italienne qui, en s'appropriant les paradigmes français, les interprète, les reconstruit et les adapte au contexte politique et socio-culturel de la péninsule italienne.

Mais la fusion progressive de Venise souveraine dans un État italien indépendant telle qu'envisagée par Manin se réfère avant tout à la riche tradition municipale de l'Italie<sup>59</sup>. Au début de son exil à Paris, il s'interroge sur l'annexion de Venise au Piémont en 1848 : « Venise en s'unissant au Piémont s'unissait aux autres États italiens ? Non, puisque le Piémont en était séparé. Venise voulait accéder ou à l'unité ou à la fédération, mais non à la formation d'un État qui ne comprenait pas toute l'Italie et qui était trop grand pour entrer normalement dans une fédération »<sup>60</sup>.

Manin refuse l'idée d'une Italie résultant de l'élargissement d'un seul État au détriment des autres, la seule issue possible est pour lui celle d'une adhésion spontanée de chaque État au sein d'une fédération, l'équilibre entre ses membres étant fondamental<sup>61</sup>. Cela ne l'empêchera pas de se rallier au Piémont à partir de 1855 dans le cadre de la Société nationale<sup>62</sup>. Mais en 1848, pour Manin, la République de Venise est « une des familles italiennes », comme le rappelle le lion de saint Marc, en haut à gauche sur le champ vert du nouveau drapeau tricolore commun aux nouvelles républiques révolutionnaires<sup>63</sup>. L'unité qu'il nomme « communion italienne » doit passer par le fédéralisme, une solution politique dont les États-Unis et la Suisse sont les meilleurs exemples. En Italie le fait républicain conserve un lien étroit avec l'univers urbain (les républiques de Florence, de Venise, etc.) et secondairement avec la nation. La ville comme petit État et patrie à part entière, communauté solidaire où la citoyenneté est vécue de manière directe, s'avère être la plus adaptée à l'apprentissage des valeurs civiques. C'est pourquoi il n'est pas si étonnant de constater qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, en plein *Risorgimento*, se développe une véritable mythologie communale, alors même que les Italiens

58. Anne-Claire Ignace, « Mazzini et les démocrates français : débats et reclassements au lendemain du printemps des peuples », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 36, 2008/1, p. 133-146.

59. Piero Finelli, « Municipalismo », in Alberto-Mario Banti *et alii* [dir.], *Atlante culturale...*, *op. cit.*, p. 330-342.

60. Bib. Musée Correr de Venise, *Ms. Manin (Pellegrini)*, b. XX-11, « Notes autographes sur les événements de 1848-49 écrites à Paris en 1850-54 ».

61. *Ibidem*.

62. Henri Martin, *Daniel Manin*, Paris, Furne, 1859, p. 373 *et sq.*; Laura Lepsky-Mueller, *La famiglia di Daniele Manin*, Venezia, Istituto Veneto di scienze lettere ed arti, 2005, p. 294-305.

63. *Raccolta Andreola*, volume 1, p. 176, décret du 26 mars 1848.

se battent pour une unité nationale. Toutefois, avant de réaliser l'unité, il faut d'abord affirmer sa propre identité « ancestrale » contre celle de l'autre, de l'étranger, de l'ennemi. L'affirmation d'une mythologie communale n'est que la première étape vers le discours national. À Venise, la patrie locale est perçue comme une déclinaison des espoirs unitaires, une sorte de microcosme indispensable à la compréhension et à la réalisation du macrocosme. Une théorie que l'on trouve déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>.

\*

La révolution de 1848 conforte donc les Vénitiens dans leur identité. Le recours aux représentations de la Sérénissime exprime une quête de dignité et permet une adhésion sincère et massive des classes populaires. Révolution républicaine et bourgeoise, la révolution vénitienne ne peut que s'inscrire dans le sillage de son aînée, la Révolution de février et par delà, celle de 1789. La référence à la France témoigne de la démarche démocratique du nouveau régime : le suffrage universel, la liberté de presse et de culte en sont les symboles. La République française est un modèle politique et fournit l'espoir d'un éventuel soutien militaire face à l'Autriche. Malgré cette attraction, le modèle transalpin ne peut satisfaire toutes les exigences d'un mouvement de libération nationale très éloigné du contexte français. C'est pourquoi fleurissent des références politiques et culturelles visant à dépasser le modèle français, voire à l'exclure et à trouver une voie de réformes à l'italienne. Le *Risorgimento* possède ses penseurs et le *Quarantotto* peut paraître, à bien des égards, une Révolution italienne porteuse d'un nouveau syncrétisme idéologique, dont la révolution à Venise est un des événements forts.

*Ivan Brovelli est professeur d'histoire-géographie,  
doctorant à l'EPHE*

---

64. Carlotta Sorba, « Il mito dei comuni e la patrie cittadine », in Maurizio Ridolfi [dir.], *Almanacco della Repubblica*, Milan, Bruno Mondadori, 2003, p. 119-130.